

Bruxelles accroît la pression sur la France pour doper sa compétitivité

La Commission européenne a accru la pression sur la France mercredi 29 mai pour qu'elle fasse plus en terme de réformes et ne devienne pas l'homme malade de l'Europe, dans le cadre de ses recommandations économiques aux pays de l'UE.

Bruxelles a ainsi demandé à Paris de prendre des mesures dès cette année pour réformer son système de retraites et le ramener à l'équilibre « *pour 2020 au plus tard* ». L'exécutif européen recommande notamment à Paris « *d'adapter les règles d'indexation, les âges minimum et de taux plein, la période de contribution et les régimes spéciaux, mais en évitant d'augmenter les contributions des employeurs aux régimes des retraites* ».

Le gouvernement français entend proposer à l'automne une nouvelle réforme des retraites, après celles de 2003 et 2010. Une concertation va s'engager entre le gouvernement et les partenaires sociaux lors d'une conférence sociale les 20 et 21 juin.

La recommandation faite par Bruxelles s'inscrit dans le cadre des six mesures demandées le 29 mai à Paris pour doper sa compétitivité. Elle renouvelle ainsi sa demande de réforme du marché du travail et d'ouverture de certaines professions comme les notaires ou les taxis. « *C'est un message d'exigence* », a estimé le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, lors d'une conférence de presse.

« *Il n'y a pas de surprise concernant l'analyse de la Commission car il y a un dialogue avec les autorités nationales* », a indiqué une source européenne. Le président français François Hollande, venu à Bruxelles mi-mai pour rencontrer la Commission européenne, s'était engagé à poursuivre la mise en place de réformes, « *non parce que l'Europe le demanderait mais parce que c'est l'intérêt de la France* ».

Deuxième économie de la zone euro, la France est sous pression pour se réformer car si son économie décroche durablement, ce sera l'ensemble de l'Europe qui sera tirée vers le bas.

La Commission a dévoilé son ordonnance pour doper la compétitivité de chaque Etat membre, à l'exception de ceux placés sous programme d'aide (Grèce, Irlande, Portugal et Chypre). Elle a également fait le point sur l'assainissement de leurs finances publiques. Elle a ainsi confirmé le délai de deux ans accordé à la France pour revenir dans les clous des 3 % de déficit public. Mais elle a donné un calendrier précis : 3,6 % du PIB en 2014 et 2,8 % en 2015, après 3,9 % cette année. Ces deux années supplémentaires ne sont « *pas une solution de facilité, au contraire, c'est une exigence que la France fasse les réformes indispensables* », a insisté M. Barroso. « *Il faut faire plus en France en matière de réformes pour la compétitivité* », a-t-il dit.

Les deux recommandations de la Commission européenne relatives au déficit excessif de la France et au programme national de réforme sont dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et organisations européennes, Commission européenne, Recommandations.

Le bilan approfondi de la Commission concernant la France est consultable dans la rubrique Institutions et organisations européennes, Commission européenne, Documents de travail.